

Lancement du Mois des enfants disparus

Montréal, le 2 mai 2022 - Le Réseau Enfants-Retour lance aujourd'hui le Mois des enfants disparus et adopte cette année pour thème « L'espoir renaît ».

Le mois de mai appelle TOUTES LES PERSONNES qui se préoccupent du bien-être des enfants à faire de leur sécurité une priorité chez nous. Il nous rappelle l'importance de poursuivre les efforts en vue de ramener les enfants disparus auprès de leur famille.

Le rapport annuel 2021 de la GRC souligne que l'an dernier les corps policiers du Québec ont enregistré 3 456 disparitions d'enfants ce qui représente, une fois de plus, une légère diminution en comparaison des 3 831 cas rapportés l'année précédente. La baisse du nombre de cas s'explique notamment par les mesures de confinement imposées par le gouvernement en raison de la pandémie. Bien que cette nouvelle semble encourageante, personne ne contestera qu'un seul enfant porté disparu c'est déjà un de trop.

Ce rapport contient d'autres données importantes :

- 59% des cas de disparition concernent des filles ;
- 72 % s'avèrent des fugues, dont 59% étaient des filles ;
- 67 % des enfants disparus ont été retrouvés dans les 24 heures et 92 % à l'intérieur d'une semaine ;
- 6 alertes AMBER ont été déclenchées au Québec.

Tout au long du mois de mai, le Réseau Enfants-Retour tourne les projecteurs sur les enfants portés disparus en rappelant chaque jour, sur ses médias sociaux, un cas différent de disparition non résolu à long terme. « En publiant et en relayant ces dossiers sur les réseaux sociaux, nous espérons générer de nouvelles informations qui permettront aux familles éprouvées de tourner la page » explique Pina Arcamone, directrice générale de l'organisation qui ajoute : « Une série de conseils de sécurité seront affichés hebdomadairement, invitant les internautes à relayer des messages de prévention qui visent à contrer la victimisation des enfants ». De plus, l'organisation tiendra à l'intention des professionnels oeuvrant auprès des jeunes deux webinaires axés sur la prévention des fugues et de l'exploitation sexuelle des mineurs.

Le mois de mai se conclura sur la publication de l'affiche annuelle d'Enfants-Retour qui présente douze cas non résolus de disparition d'enfant.

Concernant la Journée nationale des enfants disparus

La première Journée nationale des enfants disparus fut proclamée en 1983 par le président des États-Unis Ronald Reagan, après qu'une série de disparitions d'enfants ait bouleversé la population américaine. Le 25 mai 1979, Etan Patz âgé de six ans n'est jamais arrivé à l'école où il se dirigeait. Il n'a jamais été revu et sa mort a été légalement déclarée en 2001. La Journée nationale des enfants disparus commémore le jour de sa disparition.

En 1986, le solliciteur général du Canada décrétait le 25 mai Journée nationale des enfants disparus au Canada. Aujourd'hui, plus de cinquante pays à travers le monde ont adopté cette journée qui rend

hommage aux enfants disparus et salue le courage et la résilience des familles qui vivent le pire cauchemar d'un parent puisse imaginer.

À propos du Réseau Enfants-Retour

Fondé en 1985, l'organisme de bienfaisance Réseau Enfants-Retour s'est donné pour mission d'assister les parents dans la recherche de leur enfant disparu et d'éduquer le public afin de réduire les risques de disparition d'enfant au Québec. À ce jour, Enfants-Retour a collaboré étroitement avec les forces de l'ordre et participé au retour de 1773 enfants auprès de leur famille.

Partenaire de première ligne du programme **Alerte AMBER du Québec**, le Réseau Enfants-Retour est membre du **Centre national pour les personnes disparues et restes non identifiés (CNPDRN)** qui relève de la **Gendarmerie royale du Canada (GRC)**.

- 30 -

Pina Arcamone
Directrice générale
Réseau Enfants-Retour
Tél.: 514 892-2280
p.arcamone@reseauenfantsretour.org